



Achat d'un canapé d'ange en cuir - comment se rétracter ?

Par **sylvie**, le **03/10/2009** à **20:24**

Bonjour,

Nous avons été confronté au même cas de figure aujourd'hui.

Ma famille et moi avons été contactés par un magasin nouvelles tendances situé à bobigny, nous avons semble-t-il été les gagnants d'un cadeau : un sèche cheveux pour moi, une petite télé pour lui, ils nous ont bien précisé que nous devons venir en couple. A l'arrivée, et après bien des palabres on nous explique que nous sommes les heureux gagnants d'un chèque de 1900 euros à dépenser dans le magasin même. Le jour même, j'essaye de dissuader mon ami afin de le dissuader, ça sent le coup fourré mais le patron du magasin en question se présente à nous et nous avons droit à l'apéritif histoire de nous embrouiller l'esprit mais je reste vigilante. Après plusieurs arguments convaincants, mon ami se laisse séduire et fini par signer pour un canapé d'une valeur initiale de 6900 euros en cuir d'angle beige, bradé à 3800 euros au total, nous gagnons même un fauteuil d'une valeur de 800 euros en plus et une petite télé supplémentaire pour mon fils. Ils nous promettent une livraison ce soir même car elle est promise pour 20h00. Bizarre. Cette démarche s'étant effectuée aujourd'hui, jusqu'à quand peut-on se rétracter ?

Merci de vos conseils.

Mylène

Par **chaber**, le **04/10/2009** à **06:31**

Bonjour,

Vous avez été victime d'une arnaque récurrente: enseigne temporaire, magasin temporaire; le client est toujours gagnant d'une somme importante à déduire sur l'achat (prix souvent largement majoré au départ).

Si vous avez conservé l'invitation vous pouvez vous rétracter immédiatement par LR avec AR. Je vous engage à vous rapprocher d'urgence de la DGCCRF de votre département.

Par **sylvie**, le **04/10/2009** à **12:32**

Merci beaucoup pour vos conseils.

Suite des évènements, ils sont venus nous livrer ce canapé à 21h30 et non à 20h00 comme initialement prévu. Celui-ci était plein de coupures et d'éraflures. Ils se sont donc engagés à nous livrer le soir même d'un autre canapé l'autre étant certainement un modèle d'expo. Résultat, nous avons été livrés à 1h00 du matin, chose que l'on ne verrais pas dans un magasin traditionnel. Les livreurs ont insisté pour récupérer un chèque barré que mon ami leur a remis, il n'a toujours pas fléré l'arnaque car il tenait à son canapé.

Maintenant que la livraison a été prise, que faire ?

Mylène